

Pour les signataires des pétitions

« Pour une Avenue Vinet plus conviviale »

p.a. Anne-Françoise Decollogny
Av. Vinet 13
1004 Lausanne

« Pour la réduction du trafic sur l'Avenue de Beaulieu »

p.a. Tatiana Taillefert
Rue du Maupas 29
1004 Lausanne

Municipalité de et à
1002 Lausanne

Lausanne, le 20 avril 2010

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,

Réunis le 19 avril pour discuter du Rapport-préavis 2010/11 (constituant la réponse de la Municipalité aux deux pétitions susmentionnées), les signataires ci-dessous expriment leur déception et leur indignation face à cette réponse.

En effet, si l'on vous comprend bien, aucune amélioration de la situation, et donc de la qualité de vie des habitants de nos deux rues n'est possible. Au contraire, elle va s'aggraver puisque les évolutions que connaîtra la ville ces prochaines années augmenteront le trafic, même si différentes mesures générales visant la diminution du trafic individuel sont annoncées dans le rapport, via le développement des AFTPU (Axes forts des transports publics urbains). De toute évidence, pour nous, la fermeture de l'axe Chauderon-St-François au trafic individuel précédera lesdites mesures. Le report de trafic se fera bel et bien assez rapidement sur nos deux rues.

Nous constatons que le rapport fait état des populations-cibles que sont « *les piétons, les transports en commun, les deux-roues et le trafic individuel* ». Donc les personnes en déplacement.

A contrario, les habitants ne sont pas mentionnés dans cette énumération ni ailleurs dans le rapport. Or si nos deux rues sont des axes principaux du trafic, voire se trouvent affublées de la dénomination de « petite ceinture », elles sont préalablement des lieux de vie pour des centaines d'habitants.

Nous prenons acte des trois mesures que le rapport mentionne, soit la mise en place d'un passage piétonnier supplémentaire avec feux sur l'avenue de Beaulieu (déjà réalisé), l'installation d'un trottoir continu à l'angle Vinet-Cèdres, ainsi que la pose de panneaux signalant les places de parc disponibles à l'entrée de la ville. Nous observons que ces mesures ne constituent pas une réponse à nos demandes qui visent, redisons-le, à diminuer le trafic motorisé et donc à améliorer la qualité de vie des habitants.

Nous protestons contre un rapport qui n'entre en matière sur aucune des mesures préconisées par nos pétitions.

Vous trouverez en annexe une mise en regard de vos réponses à nos demandes, ainsi que nos commentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Signatures :

Tatiana Taillefert Bottino, Yvonne Müller, Pierrette Porchet, Madeline Füllemann, Christian Rehm, Felicitas Rehm, Nella Caminada, Didier Reichenbach, Christine Margot Meyer, Geneviève Gilliéron, Daniel Senn, Nadine Tabakhoff, Caroline Hausammann, Jean-Michel Dolivo, Elisabeth Müller, Anne Decollogny

Pétitions « Pour une Avenue Vinet plus conviviale » et « Pour une réduction du trafic sur l'avenue de Beaulieu »

Nos demandes en résumé	Réponse du rapport	Nos remarques
Introduction d'une interdiction de « tourner à gauche » depuis les avenues de Morges et d'Echallens	<i>« Cela engendrerait des effets de report de trafic contraires aux objectifs visés. »</i>	La suppression du trafic sur l'axe Chauderon-St-François aura également des effets de report de trafic, mais ils ne seront pas « contraires aux objectifs visés » ?
Meilleure régulation des feux au bas du Valentin, de manière à éviter les queues de voitures sous les fenêtres des habitants	<i>Les feux priorisent 1) les piétons, 2) les transports en commun, 3) le trafic individuel.</i>	Donc les habitants sous les fenêtres desquels les moteurs tournent ne font pas partie des priorités
Contrôles périodiques de vitesse la nuit (en particulier en fin de semaine)	<i>Suite aux contrôles, « la vitesse moyenne est de l'ordre de 35 km/heure »</i>	Pour les habitants, le problème n'est pas la vitesse moyenne, mais les nombreux automobilistes et motocyclistes qui perturbent nos nuits, en particulier le vendredi et le samedi
Augmentation du nombre de places-macaron pour les habitants (et donc incitation à l'usage des transports publics pour les automobilistes à la recherche de places de parc qui tournent sans fin entre Vinet, Pré-du-Marché, St-Roch et Clos-de-Bulle)	<i>« La gestion des places de parc doit tenir compte des différentes catégories d'usagers aux besoins souvent antagonistes... Cette part, plus faible qu'à l'échelle communale, a été volontairement limitée... en raison des nombreuses activités commerciales pour lesquelles l'accessibilité doit être maintenue. »</i>	Les avenues de Beaulieu et de Vinet n'ont que des commerces de proximité, mais permettent l'accès aux commerces du centre-ville. Tant que le stationnement de courte durée y sera possible, de nombreux automobilistes continueront d'essayer de se parquer le long de l'avenue Vinet et dans les rues avoisinantes. Et les parkings du centre-ville sont désormais suffisamment nombreux (Rôtillon, Flon) pour permettre une augmentation des places-macarons
Mise en place de passages-piétons sécurisés (avec feux)	<i>Le rapport considère que les cheminements piétonniers sont suffisants en nombre et qu'il n'est pas utile de rajouter des passages-piétons.</i>	Un passage sécurisé a été créé sur l'avenue de Beaulieu. Notre demande que certains passages aient des feux n'a pas été prise en considération sur l'avenue Vinet.
Limitation de la vitesse à 30 km/heure	<i>La limitation à 30 km/heure ne peut pas être mise en place sur une route principale</i>	On se demande pourquoi ?
Diminution du trafic de transit	<i>Le rapport considère que la mise en place de l'AFTPU (axes forts des transports publics urbains) permettra une diminution du trafic, que ce problème peut être remis à plus tard et n'est pas prioritaire</i>	Notre demande de diminution du trafic avec des objectifs clairs n'a pas été prise en considération si ce n'est sous une forme hypothétique. Ce n'est pas notre avis.
Demande d'information sur la qualité de l'air de l'avenue de Beaulieu (taux de concentration de particules fines, notamment) – demande exprimée devant la commission des pétitions	<i>Le rapport ne mentionne pas le problème de la qualité de l'air et du taux de pollution et de la question d'en informer les habitants</i>	Notre demande doit être prise en considération.
Amélioration esthétique de l'avenue Vinet (arbres tout au long de la rue et sur le rond-point Vinet-Valentin)	<i>« L'avenue Vinet est aujourd'hui déjà relativement bien pourvue en termes d'arborisation. Il y a lieu d'admettre l'absence d'arborisation du carrefour-giratoire de Vinet-Valentin ... qui doit être franchissable pour les véhicules de grand gabarit »</i>	Un arbre poussant en hauteur (cyprés par ex.) devrait donc être possible !
Aménagement d'un espace convivial à l'angle Vinet-Pré-du-Marché	<i>Le rapport fait état de l'impossibilité d'aménager un tel espace car l'angle où se situe le garage est sur terrain privé</i>	Il est possible d'aménager un tel espace sur l'angle d'en face, autour des arbres présents.
Aménagement d'une place de jeux pour les enfants	<i>Le rapport fait état de la placette au bas du Clos-de-Bulle, considérée comme suffisante</i>	La placette en question ne répond pas aux besoins des petits enfants habitant sur l'avenue Vinet.

